

15 NOVEMBRE 2019

# SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

L'atelier territorial de Melun





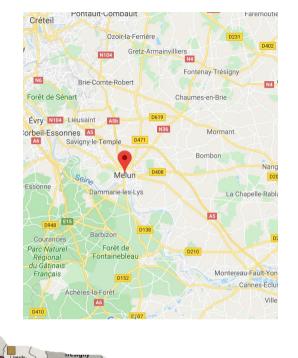




## L'ATELIER TERRITORIAL DE MELUN **LE BILAN**









21 participants (élus, bibliothécaires salariés et bénévoles, services culturels de collectivités,...)

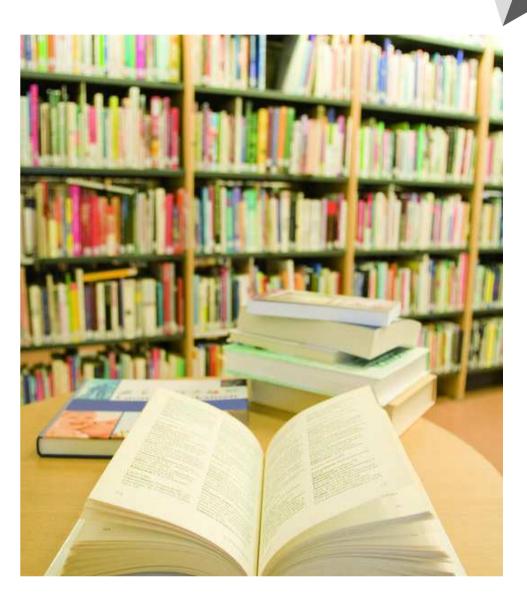


réunis le 15 novembre à la Médiathèque Astrolabe à Melun.



... pour partager leur vision de la lecture publique dans les territoires des communautés de l'Orée de la Brie, de la Brie Nangissienne, de Melun Val de Seine, de Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart et de la Brie des Rivières et Châteaux.





# 1/ QUELLE VISION DE LA LECTURE PUBLIQUE?

LE REGARD DES PARTICIPANTS SUR LES BESOINS ET L'OFFRE DE LECTURE PUBLIQUE DANS LEUR TERRITOIRE





#### Une grande diversité d'attentes et de besoins de la population

- Le souhait d'avoir accès à une bibliothèque qui soit un lieu convivial et polyvalent :
  - Un lieu pour jouer, pour lire, pour être en groupe ...
  - Un lieu de proximité et de rencontres pour créer des liens...
- mais aussi un lieu offrant une diversité de services :
  - Accès à des outils informatiques et accompagnement à leur utilisation.
  - Formations (ex. apprentissage du français)
- Des besoins croissants liés à la dématérialisation des démarches administratives et au recul des services publics de proximité posant la question du rôle des bibliothèques : une mission d'information et d'orientation que les bibliothèques ne peuvent pas toujours assumer faute d'information / formation suffisante.
- Le souhait d'avoir accès aux dernières nouveautés chez certains publics et à des supports diversifiés (notamment dématérialisés) : un besoin pouvant trouver une réponse à l'échelle d'une bibliothèque de proximité mais aussi grâce à la coopération entre bibliothèques (échanges de fonds, navette, réservations...) et au service de réservation de la Médiathèque départementale (qui n'est pas toujours connu).
- La nécessité, pour tenir compte des contraintes d'une certaine partie de la population (par exemple des actifs occupés qui « courent après le temps » ) de proposer des conditions de prêts souples (nombre d'ouvrages, délais de prêt), des amplitudes horaires relativement larges, des supports diversifiés (ex. livres audio).
- Des besoins d'accompagnement, de conseils et de médiation, notamment pour les personnes qui fréquentent peu les bibliothèques



- Des difficultés d'accès à l'offre de lecture publique soulevés par les participants :
  - Une problématique de mobilité rencontrée par une partie de la population.
  - Un besoin d'information, de connaissance sur les ressources existantes, qui suppose, pour toucher certains publics, de renouveler les canaux de communication (ex. réseaux sociaux utilisés par les adolescents) et de les multiplier (collèges, libraires,...).
  - Des difficultés à toucher des publics plus éloignés de la culture. Des liens avec les crèches et les établissements scolaires essentiels pour faire connaître les bibliothèques aux plus jeunes et pour toucher leur famille.





## Des atouts incontestables mais une grande hétérogénéité entre les territoires

- De **nombreux atouts** soulignés par les participants ...
  - Un accueil bienveillant
  - Des agents qualifiés et des bénévoles impliqués
  - La gratuité de certaines bibliothèques
  - L'existence d'une offre de lecture publique de proximité
  - Une amplitude horaire relativement importante des équipements disposant de salariés
  - Un bon équipement informatique dans un certain nombre de bibliothèques
  - Des fonds importants et actualisés, des collections et des supports diversifiés (jeux vidéos, tablettes....) dans certains lieux de lecture publique
  - Des animations adaptées à chaque âge
  - Le développement de partenariats (avec le champ scolaire par exemple), en particulier dans les bibliothèques professionnalisées
  - Un rôle structurant de la Médiathèque départementale (collections, formation, conseil,...)
- Mais aussi une grande hétérogénéité entre les zones rurales et les zones urbanisées, entre l'est et l'ouest du territoire...
  - En termes d'accessibilité (maillage territorial, amplitude horaire, ...)
  - En termes de professionnalisation, de développement des partenariats, d'outils informatiques, d'adaptation des bâtiments, d'accessibilité physique des structures aux personnes en situation de handicap, etc.
- Un enjeu de renforcement de l'équité territoriale largement soulevé par les participants.





## Des axes de progrès pour mieux répondre aux attentes et aux besoins de la population.

- De façon globale, des axes de progrès tenant :
  - À la formation des personnels, qu'ils soient professionnels ou bénévoles
  - À la mise en réseau des bibliothèques à l'échelle des territoires (mutualisation, échanges de pratiques, harmonisation des conditions d'accès aux bibliothèques...)
  - À la prise en compte du numérique : formation des professionnels à la médiation numérique par exemple.
  - Au manque de connaissance du public, de ses besoins, de ses attentes. Mais aussi à la faiblesse des outils d'évaluation des actions mises en place (ces actions correspondent-elles réellement aux attentes du public?)
  - À la communication (manque de connaissance des bibliothèques et des services qu'elles peuvent offrir par le public)
  - Au déploiement des partenariats (dans le champ du sport, du social, ...) pour créer des actions, faire connaître les bibliothèques...
  - Aux difficultés de dialogue avec les élus, dont les bibliothèques attendent des orientations claires et davantage de reconnaissance



# 2/ QUELLES PRIORITÉS POUR DE DEMAIN ?

PERSPECTIVES ET PRIORITÉS IDENTIFIÉES PAR LES PARTICIPANTS POUR LA PÉRIODE À VENIR DANS LEUR TERRITOIRE





Quelles priorités identifiées pour les années à venir, pour mieux répondre aux attentes de la population?

- Un rééquilibrage du maillage territorial de l'offre de lecture publique : aide à la construction de nouveaux équipements, de lieux structurants pour le territoire mais aussi de lieux de proximité ; aide à la professionnalisation des équipements (par exemple par la création de postes intercommunaux) ; aide au développement des collections ; ...
- Une structuration des bibliothèques de Seine-et-Marne en réseaux territoriaux de lecture publique : mutualisation des moyens humains et matériels, harmonisation du fonctionnement des bibliothèques (tarifs communs, carte unique de lecteur, règlement commun...)... pour mieux répondre aux besoins des usagers.
- Un accès facilité aux bibliothèques : extension de la gratuité d'accès aux bibliothèques ; élargissement ou adaptation des horaires d'ouverture à l'appui d'une meilleure connaissance des rythmes de vie des habitants : renforcement de la visibilité de l'offre des bibliothèques et des réseaux...
- Une meilleure connaissance des publics et de leurs attentes : « être à l'écoute de la population pour mieux répondre à ses besoins »
- Le développement d'une offre numérique en bibliothèque
- La nécessité de faire des bibliothèques des lieux de débat public (éducation à l'information, aux médias, échanges culturels, etc.)





## Quels besoins des acteurs du livre et de la lecture du territoire ?

- Des moyens humains et financiers, pour développer l'offre de services et les animations, pour enrichir les collections de certaines bibliothèques
- Un besoin de reconnaissance du métier de bibliothécaire et du rôle de la bibliothèque sur le territoire, souligné à plusieurs reprises par les bibliothécaires au cours des échanges.
- Le souhait d'un dialogue plus important avec les élus et d'une commande politique claire.
- Des besoins en formation des élus également soulevés par les participants.
- Des enjeux importants de formation des bibliothécaires dans plusieurs domaines : les outils et la médiation numériques, la prise en compte des besoins des publics, l'appréhension du rôle social des bibliothèques, l'action culturelle, le « management » des bibliothèques...
- Des besoins d'accompagnement des bibliothèques reposant entièrement sur le bénévolat (choix des collections, animations, aménagement des espaces,...). Plusieurs propositions formulées par les participants : personnel salarié itinérant proposant un appui régulier ; identification dans chaque bibliothèque d'un bénévole « référent » bénéficiant de temps de formation ; outils « clés en main » pour les bibliothécaires bénévoles...
- Des moments d'échanges et de rencontres entre professionnels et bénévoles de la lecture publique, mais également avec les acteurs des territoires (social, sportif, culturel...)
- Des outils de gestion et de communication performants (portail numérique, SIGB et parfois simplement un accès internet)





## Le schéma de lecture publique sera utile si ...

- Il contribue à la mobilisation des élus et décideurs et à un portage politique fort permettant le développement de la lecture publique dans les territoires
- Il propose des actions concrètes et des aides (soutien financier, formation et accompagnement) pour les acteurs des territoires.
- Il repose sur une bonne communication, de manière à ce que chacun en connaisse les déclinaisons possibles.
- Il contribue à **équilibrer le maillage territorial** en équipements et en réseaux de lecture publique.
- Il appuie l'échelon intercommunal dans ses missions de mise en réseau et de soutien aux bibliothèques : circulation des collections, création de fonds tournants, formation, développement des ressources électroniques, des animations, veille professionnelle, évaluation des besoins de la population et de leur évolution...
- Il contribue à faire connaître et à rendre visible le réseau des bibliothèques et leurs différentes offres de services, leurs collections, leurs nouvelles missions (lieux de débats, de rencontres et pas seulement prêt de collections) : il permet d'animer le réseau départemental.
- Il tient compte de la grande diversité des besoins de la population et de la spécificité des territoires de Seine-et-Marne.
- Il permet de mener une réflexion sur le bénévolat en bibliothèque et contribue à renforcer l'accompagnement des bénévoles.



- Il maintient et renforce l'action de la Médiathèque départementale en matière de collections (y compris matériel d'animation), de formation et de conseil
- Il répond au besoin de développer l'accessibilité (locaux, horaires, mises en réseau, gratuité, meilleur maillage du territoire est/ouest)





## **CONTACT**

## Médiathèque départementale



mediatheque@departement77.fr



01.60.56.95.00